



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.4/Add.19
1er juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
9 juin-3 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 [point 4 a)]

Chapitre 17. Développement économique et social en Asie et
dans le Pacifique

1. À sa 19e séance, le 24 juin 1997, le Comité a examiné le chapitre 17 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.

Examen de la question

2. Plusieurs délégations ont salué le rôle multiple joué par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et sa volonté de concourir au développement de la région, et elles ont exprimé leur soutien entier au projet de budget-programme. Elles ont noté que le document budgétaire était détaillé et précis et formulait clairement les priorités du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 et les activités à entreprendre.

3. Certaines délégations ont constaté avec préoccupation que les ressources demandées n'étaient pas proportionnées aux besoins de développement des pays de la région. Elles ont souligné que la réforme ne devait pas réduire la capacité de la Commission de fournir des services, mais au contraire en améliorer l'efficacité. Plusieurs délégations se sont félicitées de l'accroissement des ressources consacrées à des activités de fond, à la section relative au programme de travail de la Commission.

4. Une délégation s'est déclarée préoccupée par l'augmentation du montant total des ressources demandées à ce chapitre et a estimé que celles-ci devaient

au contraire diminuer en raison de la rationalisation de la structure découlant du processus de réforme.

5. Un certain nombre de délégations ont déclaré qu'elles soutenaient la promotion de la coopération internationale dans la région et le renforcement de la collaboration interinstitutions rendue possible par le Comité régional interinstitutions pour l'Asie et le Pacifique et ses sous-comités. D'autres ont noté avec satisfaction que la Commission avait apporté une importante contribution à la communauté internationale et à la satisfaction des besoins de ses membres, notamment en aidant les pays en transition de l'Asie centrale par une assistance technique et des services consultatifs concernant la réforme macro-économique, les transports, le commerce et l'investissement. Elles se sont également déclarées satisfaites de l'inclusion d'activités liées à la participation du secteur privé au développement, à la dépaupérisation, à la promotion de la science et de la technique et à la mise en valeur des ressources humaines. Certaines délégations ont souligné qu'il fallait que la Commission continue à jouer un rôle de chef de file dans le développement des infrastructures pour faciliter le commerce intrarégional ainsi que le développement des moyens de transport et des communications.

6. Un certain nombre de délégations ont souligné qu'il fallait renforcer le rôle que jouait la Commission dans les activités opérationnelles, en particulier l'assistance technique et les services consultatifs, et prêter spécialement attention aux besoins des pays les moins avancés, des pays sans littoral, des pays insulaires en développement et des pays en transition.

Conclusions et recommandations

[7. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme faisant l'objet du chapitre 17 (Développement économique et social en Asie et le Pacifique) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.]
